



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

**Assemblée du conseil avec public restreint,
année 2021,
selon calendrier des séances adopté le 7 décembre 2020
À la salle communautaire, à 20h**

Jusqu'à avis contraire, le conseil municipal tiendra ses prochaines Assemblées avec public restreint, tel qu'autorisé par la Santé publique.

- ❖ La capacité maximale de personnes du public pouvant assister à la séance est limitée à 16;
- ❖ aucune réservation à l'avance n'est possible;
- ❖ l'accès à la salle sera disponible à partir de 19h45;
- ❖ le port du couvre-visage est obligatoire.

Un ordre du jour proposé sera disponible sur le site web de la Municipalité, au plus tard le vendredi de la semaine précédente à l'Assemblée.

Il vous est possible de nous soumettre à l'avance toutes questions ou commentaires afin que nous le transmettions aux membres du conseil municipal; veuillez le faire par courriel à urbanisme@brebeuf.ca ou par téléphone au 819-425-9833 #5300, au plus tard la journée de l'Assemblée à 12h.

La séance sera enregistrée et ensuite publicisée dans les meilleurs délais sur notre site web.

Donné à Brébeuf, ce 10 décembre 2020

Annie Bellefleur

Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière